

Université de Montréal

**LA MOBILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
DES REVENUS**

par

Sophie Lefebvre

Rapport de recherche présenté au département de sciences économiques
en vue de l'obtention du grade de maître ès science (M.Sc.) en sciences économiques

Mai 1995

18 MAI 1995

STEVENS UNIVERSITY LIBRARY

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Mme. Nicole Fortin pour m'avoir suggéré ce travail, pour son encouragement, son optimisme et aussi pour sa grande disponibilité malgré l'avènement heureux de la naissance de sa fille Caroline.

Je voudrais remercier mes parents qui m'ont supportée tout au long de mes études. Je leur suis reconnaissante de m'avoir si bien écoutée, encouragée et quelques fois consolée, sans eux je n'aurais pas passé à travers les obstacles.

Je tiens aussi à remercier mes amis qui ont subi les intempéries de mes humeurs. Merci Michael, Isabelle, Marie-Josée, Lars et mon frère Marc-André pour votre patience, votre écoute si attentive et vos conseils judicieux.

Table des matières

I	Introduction.....	1
II	Théorie.....	3
	2.1 Régression vers la moyenne.....	3
	2.2 Matrice de transition.....	4
	2.3 Modèle de Becker.....	6
III	Revue des études empiriques.....	12
	3.1 Données et matrices de transition.....	13
	3.2 Comparaison des estimations de la mobilité.....	23
IV	Données.....	25
V	Résultats.....	33
	5.1 Régressions des log des revenus.....	33
	5.1 Régressions des codes socio-économique de Blishen.....	39
	5.3 Mobilité de l'éducation.....	43
VI	Conclusion.....	44
	Bibliographie.....	46
	Annexe.....	48

Liste des tableaux

<u>Tableau 1</u>	Matrices de transition des revenus de sociétés fictives	5
<u>Tableau 2</u>	Matrice de transition des revenus d'Atkinson	13
<u>Tableau 3</u>	Matrice de transition des revenus de Behrman et Taubman	15
<u>Tableau 4</u>	Matrices de transition des revenus de Peters	16
<u>Tableau 5</u>	Tableau comparatif des données moyennes	21
<u>Tableau 6</u>	Tableau comparatif de la régression des log des revenus par MCO	22
<u>Tableau 7</u>	Échelle des professions de Pineo-Porter-McRoberts	26
<u>Tableau 8</u>	Revenus moyens estimés par occupation pour les années de bases	28
<u>Tableau 9</u>	Moyennes de certaines caractéristiques de l'échantillon des données de l'Enquête sociale générale de 1986	31
<u>Tableau 10</u>	Coefficients estimés de la régression du log du revenu hebdomadaire avec variables d'expérience par MCO	34
<u>Tableau 11</u>	Coefficients estimés de la régression du log du revenu hebdomadaire avec variables d'âge par MCO.	35
<u>Tableau 12</u>	Coefficients estimés de la régression du log du revenu hebdomadaire avec variable d'éducation par MCO	38
<u>Tableau 13</u>	Coefficients estimés de la régression des codes de Blishen	40
<u>Tableau 14</u>	Coefficients estimés de la régression des codes de Blishen	41
<u>Tableau 15</u>	Coefficients estimés de la régression de l'éducation par MCO	43

I INTRODUCTION

Est-il vrai que les enfants ayant des parents dont les salaires sont plus élevés que la moyenne, gagneraient des salaires plus élevés à leur tour, à l'âge adulte? Existerait-il alors une culture de la pauvreté? Ces questions intéressent grandement la société car nous croyons que la transmission entre générations de l'inégalité du revenu viole les normes d'égalité d'opportunité. Nous désirons, en tant qu'individu et pour nos enfants, avoir toutes les chances possibles. L'égalité d'opportunité ne garantit pas l'égalité des revenus ou l'égalité des revenus espérés, mais offre à chaque citoyen l'opportunité égale d'exploiter ses propres ressources sans considération de ses antécédants, comme la race ou la richesse héritée de sa famille.

Les revenus des parents et des enfants peuvent être corrélés par l'héritage parentale biologique, culturelle et par le problème de l'emprunt pour l'investissement dans le capital humain de l'enfant. Nous cherchons à savoir s'il existe vraiment un lien entre les revenus de deux générations d'une même famille et l'importance de cette corrélation sur le statut économique et social de la deuxième génération.

Nous regardons d'abord les diverses façons de mesurer la mobilité intergénérationnelle, et à l'aide d'études empiriques que nous comparons, nous analysons le degré de transmission de l'inégalité dans notre société. Puis grâce à des données Canadiennes provenant de l'Enquête sociale générale de 1986, nous essaierons d'estimer la mobilité des revenus entre les générations au Canada.

II THÉORIE

Qu'est-ce que la mobilité intergénérationnelle? C'est la transmission de l'inégalité entre les générations, la corrélation des revenus entre générations, un indicateur de l'égalité d'opportunité. La mesure de la mobilité soulève plusieurs questions. La plus importante est de savoir comment l'on juge s'il y a beaucoup ou peu de mobilité?

2.1 Régression vers la moyenne

Considérons une équation simple de Markov de la transmission des revenus entre deux générations:

$$I(t) = a + bI(t-1) + \epsilon \quad (1)$$

le (t) est pour la génération des enfants et (t-1) pour celle des parents. L'équation (1) dit que le revenu permanent de l'enfant à l'âge adulte, $I(t)$ est une fonction du revenu permanent des parents à l'âge adulte, $I(t-1)$, et du terme d'erreur ϵ où $\epsilon \approx N(0, \sigma^2)$. Le coefficient b mesure la relation entre le revenu des parents et celui des enfants. La mobilité entre générations est négativement reliée à b et positivement reliée à la variance (σ^2). Si par exemple $b=1$ et $\sigma^2=0$, il y a immobilité complète entre les générations. Par contre si $b=0$ alors l'anticipation du revenu de l'enfant sera égale à a, la moyenne de la distribution des revenus. Dans ce cas, un enfant dont les parents auraient un revenu inférieur à la moyenne serait dans une meilleure position, et s'ils étaient au dessus de la moyenne, l'enfant aurait un revenu inférieur à ceux-ci.

Ce phénomène s'appelle une régression vers la moyenne. Plus b est petit, plus la régression vers la moyenne est importante et plus la mobilité est grande. R (la racine carrée de R^2) mesure la corrélation entre les revenus des deux générations et est aussi une mesure de la mobilité. Plus R est grand, plus la mobilité intergénérationnelle est faible, plus il y a transmission de l'inégalité.

2.2 Matrice de transition des revenus

Une autre méthode d'exprimer la mobilité, est par une matrice de transition, laquelle nous permet de mesurer la probabilité d'un enfant d'atteindre une catégorie de revenu donnée conditionnellement au classement du statut de ses parents. Il y a immobilité complète lorsque les positions des revenus sont inchangées d'une génération à l'autre, et mobilité complète quand la position des revenus des enfants ne dépend pas de celle des parents. Par exemple, comparons deux sociétés qui ont les matrices de transitions du tableau 1.

Nous constatons que la mobilité est plus grande dans la société 2 que dans la société 1. C'est-à-dire qu'un individu dans la société 1 a peu de chance de se retrouver dans un autre quartile de la distribution du revenu, que celui de son père. Tandis que dans la société 2, il a presque autant de chance de se retrouver dans l'un ou l'autre des quartiles, peu importe celui de son père.

Tableau 1

Matrices de transition de
deux sociétés fictives

Probabilité estimée du quartile du revenu des fils étant donné le quartile du revenu de leur pères

		Société 1			
		Fils			
		1	2	3	4
père	1	0,8	0,1	0,1	0,0
	2	0,2	0,7	0,1	0,0
	3	0,0	0,1	0,6	0,3
	4	0,0	0,1	0,2	0,7

		Société 2			
		Fils			
		1	2	3	4
père	1	0,35	0,25	0,20	0,20
	2	0,25	0,30	0,25	0,20
	3	0,25	0,20	0,30	0,25
	4	0,15	0,25	0,25	0,35

Note: quartile=classe de 1 à 4, la classe 1 étant la classe des revenus les plus élevés et la classe 4 celle des revenus les plus faibles.

Bien qu'intéressante pour nous donner une idée de la mobilité et nous démontrer si cette mobilité est homogène entre les différentes classes, elle ne nous renseigne pas sur un taux exact. C'est pourquoi la plupart des auteurs utilisent une régression vers la moyenne pour mesurer le taux de mobilité intergénérationnelle dans la société.

2.3 Modèle de Becker

Ayant vu les différentes façons de mesurer la mobilité entre les générations, nous devons maintenant nous interroger sur la manière d'interpréter les résultats. Selon Atkinson (1981), l'interprétation et la comparaison de différents degrés de mobilité ne peuvent être résolues que par référence aux raisons de notre préoccupation pour la mobilité intergénérationnelle. Il soutient qu'en plus d'être un indicateur de la transmission de l'inégalité, la mobilité affecte le degré d'inégalité du revenu entre familles. Pour comprendre que la mobilité, c'est-à-dire la transmission de l'inégalité a un impact sur l'inégalité des revenus, il faut voir chaque personne comme faisant partie d'une famille sur plusieurs générations, d'une dynastie. On voit bien qu'une forte mobilité intergénérationnelle conduira à l'égalisation du bien-être des dynasties. Donc l'inégalité entre générations et l'inégalité entre les familles d'une même génération, sont deux concepts intimement liés.

Jusqu'à maintenant nous avons énuméré les différentes façons de mesurer la mobilité intergénérationnelle des revenus ainsi que l'impact qu'elle a sur l'inégalité d'une même génération. Cependant nous ne connaissons rien des mécanismes de transmission de l'inégalité entre générations. Il est possible d'intégrer les deux concepts: inégalité entre familles et inégalité entre générations afin d'analyser les déterminants de la mobilité intergénérationnelle. Becker et Tomes (1979,1986) et Becker (1981) ont développé un modèle qui incorpore l'approche du capital humain à l'inégalité, car les parents maximisent leur utilité en choisissant l'investissement optimal dans le capital humain et non-humain de leur enfant. La théorie

reconnait que les dotations et la rémunération du marché dépendent de la chance, donc le revenu est partiellement déterminé par l'interaction entre la chance et un comportement de maximisation. Dans ce modèle l'utilité des parents est une fonction de leur consommation et de la qualité de leur enfant. La qualité de l'enfant est mesurée par le revenu de ceux-ci à l'âge adulte. Les parents maximisent leur utilité sujet à une contrainte budgétaire.

$$\text{MAX } U(t-1) = U(C(t-1), I(t)) \quad (2)$$

$$\text{s.c. } C(t-1) + Y(t-1) = I(t-1) \quad (3)$$

où $Y(t-1)$ est le montant total investi dans l'enfant en capital humain et non-humain. Il y aura un taux de rendement sur cet investissement et cet investissement aura une valeur $X(t)$ pour l'enfant à l'âge adulte.

$$X(t) = Y(t-1) \times (1+r) \quad (4)$$

où r est le taux de rendement par génération. La condition d'équilibre nous dit que les parents vont substituer consommation et investissement dans leur enfant jusqu'à ce que

$$dU/dC = (1+r) dU/dI(t), \quad (5)$$

l'utilité marginale de la consommation parentale soit égale à l'utilité marginale du revenu de l'enfant multipliée par le retour de cet investissement. Le montant investi est positivement relié

au revenu des parents et au taux de rendement. Il est à remarquer qu'une augmentation exogène du revenu potentiel des enfants a deux effets. Elle incite les parents à substituer de l'investissement pour de la consommation et a aussi un effet positif sur le taux de rendement, qui lui a un effet positif sur l'investissement fait à l'égard de l'enfant; l'effet total est ambigu. En assumant que l'investissement parental est une fonction linéaire du revenu des parents, la fonction du revenu de l'enfant est:

$$I(t) = \alpha(1+r)I(t-1) + \alpha e(t) + \alpha u(t)$$

$$I(t) = \beta I(t-1) + \alpha e(t) + \alpha u(t) \quad (6)$$

où α est la fraction du revenu familial consacrée à l'enfant, β est la propension à investir dans l'enfant, $e(t)$ sont les dotations (le talent, le IQ, les contacts etc.) et $u(t)$ est la chance qu'il a sur le marché. Les dotations (e) se transmettent selon un modèle de Markov:

$$e(t) = h e(t-1) + v(t) \quad (7)$$

Si les dotations moyennes (\bar{e}) ne changent pas dans le temps (7) devient:

$$e(t) = (1-h)\bar{e} + h e(t-1) + v(t) \quad (8)$$

h est le degré d'héritabilité des dotations ou le coefficient de transmission du talent, $v(t)$ est un terme stochastique de la chance dans la transmission du talent.

En substituant (8) dans (6), nous obtenons l'équation de transmission des revenus suivante:

$$I(t) = \alpha(1-h)\bar{e} + \beta I(t-1) + \alpha h e(t) + v(t) + u(t) \quad (9)$$

En substituant encore une fois (6) pour $I(t-1)$ dans (9), pour éliminer les dotations qui sont non-observables, nous avons l'équation de mobilité intergénérationnelle de Becker:

$$I(t) = \alpha(1-h)\bar{e} + (\beta+h)I(t-1) - \beta h I(t-2) + \alpha \ddot{u}(t) \quad (10)$$

$$\text{où } \ddot{u}(t) = u(t) - h u(t-1) + v(t)$$

Le revenu d'une personne est positivement relié par $(\beta+h)$ au revenu de ses parents (où β =propension à investir dans l'enfant; h =degré d'héritabilité) et étonnamment relié négativement au revenu de ses grands-parents. Il dépend aussi de sa chance sur le marché, négativement de la chance qu'ont eu ses parents sur le marché et de sa chance dans l'obtention de ses dotations.

Selon Becker, la relation négative avec le revenu des grands-parents sous-entend que le revenu des parents et les termes stochastiques sont maintenus constants. Comme le revenu des grands-parents peut augmenter sans changer ces variables, seulement si la chance des parents en dotations $v(t-1)$ a diminué et qu'une diminution de $v(t-1)$ amène une augmentation de $I(t)$, même quand $I(t-1)$ est constant. Une augmentation de $I(t-2)$ semble diminuer $I(t)$ seulement à cause de la diminution dans $v(t-1)$. Goldberger (1989), quant à lui, prétend que l'équation (10)

est autorégressive de second ordre avec des erreurs autocorrélées. Ce qui signifie que le coefficient βh ne représente ni un coefficient de régression ni un effet causal significatif. Ce résultat surprenant est simplement une illusion, le problème vient plutôt de l'identification des paramètres structurels.

S'il existe une caractéristique d'antécédant familial comme la race, l'éducation du père, le nombre de frères et le nombre de soeurs, etc, qui affecterait la propension à investir dans l'enfant (β) ou le degré d'héritabilité des dotations (h) alors elle influencerait effectivement la mobilité intergénérationnelle. Une différence dans le taux de rendement des dotations influencera aussi la mobilité intergénérationnelle, par exemple la discrimination, elle a pour effet de diminuer le taux de rendement de l'investissement fait sur l'enfant qui en serait victime. Un parent qui connaît cette réalité en tiendra compte lorsqu'il maximisera son utilité. Il investira sûrement moins dans le capital humain de son enfant qu'un parent dont l'enfant ne subit aucune discrimination. On pourrait croire qu'une hausse des dépenses publiques dans l'éducation pourrait remplacer ce manque à gagner en capital humain. Cependant Becker estime que si les parents connaissent ces programmes, ils substitueront de la consommation à l'investissement qu'ils n'ont plus besoin de fournir pour l'éducation de leur enfant parce que l'état le prend en charge. Donc aucun programme d'aide à l'accumulation de capital pour les enfants n'aura d'effet réel.

Bien que critiqué, Becker réussit à définir un modèle de transmission de l'inégalité basé sur un comportement de maximisation, et non pas seulement sur des transmissions aléatoires. Cependant ce modèle est très difficile à tester empiriquement, car il requiert non seulement le revenu permanent de la personne mais aussi celui des parents et des grands-parents. C'est pourquoi peu d'études empiriques ont testé le modèle de Becker, sauf Peters(1992) et Behrman et Taubman(1985) pour la transmission de l'éducation.

III REVUE DES ÉTUDES EMPIRIQUES

Si l'inégalité des revenus à l'intérieur d'une génération a été bien étudiée, la mobilité intergénérationnelle semble seulement commencer à susciter l'intérêt des chercheurs. Il est vrai qu'il existe peu d'échantillons contenant l'information du revenu adulte de deux générations, car une étude de la mobilité intergénérationnelle nécessite au minimum le revenu de la personne ainsi que le revenu de ses parents. Cependant un nombre grandissant d'études empiriques s'intéressent à ce sujet. Une hypothèse suggère que la mobilité serait plus grande chez les pauvres et les gens de classe moyenne que chez les gens riches.

Il existe quelques études empiriques, et nous verrons cinq de celles-ci: soit l'étude d'Atkinson (1981), de Behrman et Taubman (1985), de Peters (1992), de Solon (1992) et de Zimmerman (1992). Examinons premièrement les données utilisées dans ces études, ainsi que le type de mesure retenu pour analyser la mobilité intergénérationnelle. Trois auteurs présentent des matrices de transition des revenus, que nous pourrions analyser et comparer. De plus toutes ces études présentent des coefficients estimés de la régression du log du revenu des fils ou des filles sur le log du revenu du père (voir tableau comparatif 6).

3.1 Données et matrices de transitions des revenus

Atkinson (1981) utilise des données provenant d'une enquête qui a été effectuée en Angleterre, dans le York. Il a obtenu le salaire du père par les dossiers des employeurs (1950) et grâce aux adresses, il a retracé les fils de ces hommes. Il leur a demandé de répondre à un questionnaire, le salaire des fils est le revenu admis par ceux-ci (1975-1978). Il observe le salaire hebdomadaire et obtient 307 observations de cette enquête. Il présente deux façons de mesurer la mobilité. Il fait la régression par MCO du log du revenu du fils sur le log du revenu du père et il obtient une matrice de transition, voir tableau 2.

Tableau 2

Matrice de transition d'Atkinson

Probabilité estimée du quartile du revenu des fils étant donné le quartile du revenu de leur pères

		Fils			
		1	2	3	4
pères	1	0,50	0,29	0,15	0,06
	2	0,19	0,27	0,36	0,18
	3	0,17	0,25	0,26	0,32
	4	0,14	0,19	0,23	0,44

Note: quartile = classe de 1 à 4, la classe 1 étant la classe des revenus les plus élevés et la classe 4 celle des revenus les plus faibles.

Nous remarquons qu'un homme dont le père se situait dans le premier quartile a une probabilité de 50% de rester dans ce quartile et seulement une probabilité de 6% de se situer

dans le dernier quartile. Si le père se trouvait au dernier rang, le fils a 44% des chances de se situer lui aussi au dernier rang et 14% de se retrouver au premier rang. Même s'il y a plus de mobilité pour les plus pauvres que pour les plus riches, il n'en reste pas moins que c'est la classe moyenne qui jouit d'une plus grande mobilité. On constate qu'il y a une faible mobilité en Angleterre et que cette mobilité est asymétrique.

Behrman et Taubman (1985) ont pour leur part utilisé des données provenant du NAS-NRC Twin sample. Cet échantillon est composé de jumeaux mâles, vétérans, blancs, nés entre 1917 et 1927 aux Etats-Unis. Le NAS-NRC Twin sample n'est pas un échantillon aléatoire de la population. Ils ont ensuite cherché leurs descendants et retracé environ 4000 descendants adultes, hommes et femmes, entre 1977 et 1980. Le salaire utilisé, pour chacune des deux générations, est le salaire annuel observé pour une année donnée. A cause du jeune âge de l'échantillon des enfants, on a corrigé en utilisant les coefficients de la régression de l'expérience et de l'expérience au carré sur le salaire, pour ajuster la déviation d'un individu par rapport à l'expérience moyenne.

Les auteurs présentent des régressions du log du revenu du fils sur le log du revenu du père (voir tableau 6). La matrice de transition des revenus (voir tableau 3) classe les gens selon 5 groupes de revenus (et non 4 comme la matrice d'Atkinson et de Peters) donc s'il y avait mobilité parfaite, chaque quintile serait égale à 0,20. Le plus petit quintile est de 0,102, alors un fils dont le père est au premier quintile a seulement 10,2% des chances de se retrouver au cinquième quintile. A l'opposé, le pourcentage le plus élevé est celui d'un homme dont le père

se situe au dernier rang, il a une probabilité de 28,8% de rester au dernier rang lui aussi. Il y a très peu d'écart en générale entre les quintiles, ce qui nous laisse voir que l'échantillon de Behrman et Taubman est très mobile.

Tableau 3

Matrice de transition des revenus de Behrman et Taubman

Probabilité estimée de la classe du revenu des fils étant donné la classe du revenu de leur pères

		Fils				
		1	2	3	4	5
Pères	1	0,180	0,273	0,254	0,191	0,102
	2	0,225	0,249	0,181	0,194	0,151
	3	0,210	0,201	0,228	0,151	0,210
	4	0,156	0,146	0,200	0,249	0,249
	5	0,229	0,131	0,137	0,215	0,288

Peters (1992) se sert du National Longitudinal Survey des Etats-Unis. Quatres groupes sont retenus:

de l'échantillon de 1967, les femmes entre 30 et 44 ans

de l'échantillon de 1966, les hommes entre 45 et 59 ans

de l'échantillon de 1968, les femmes entre 14 et 24 ans

de l'échantillon de 1966, les hommes entre 14 et 24 ans

En trouvant les adresses correspondantes entre ces personnes, quatre groupes de paires sont

retenus, soient : père/fille ; père/fils ; mère/fille ; mère/fils.

Pour trouver la mesure du revenu permanent des parents ,on fait la moyenne des revenus disponibles des 5 premières études convertie en dollars réels de 1980 (1966-1971 pour les hommes) (1967-1972 pour les femmes). Pour la mesure du revenu permanent des enfants, on fait la moyenne des revenus disponibles des 5 dernières études, convertie en dollars réels de 1980 (1976-1981 pour les hommes) (1977-1982 pour les femmes). Afin de contrôler davantage pour les variations du cycle de vie, les revenus sont ajustés pour chaque génération par l'âge et l'âge au carré. Ainsi on s'approche davantage du revenu annuel permanent. Peters présente deux matrices de transition, pour la paire fils/parents et fille/parents (voir tableau 4).

Tableau 4

Matrices de transition des revenus de Peters

Probabilité estimée du quartile du revenu des enfants étant donné le quartile du revenu des parents

		Fils			
		1	2	3	4
parents	1	0,39	0,29	0,192	0,127
	2	0,257	0,284	0,252	0,207
	3	0,189	0,218	0,289	0,304
	4	0,163	0,208	0,267	0,362
		Fille			
		1	2	3	4
parents	1	0,306	0,295	0,246	0,152
	2	0,268	0,242	0,242	0,248
	3	0,231	0,235	0,252	0,281
	4	0,191	0,229	0,26	0,32

En comparant les deux matrices de transition des revenus du tableau 4, on constate qu'il y a plus de mobilité chez les femmes que chez les hommes. De plus, pour les deux échantillons, l'immobilité des revenus est plus grande pour le premier quartile. En effet un fils dont le père se trouvait au premier rang a 39% de chance de s'y retrouver à son tour (30,6% pour les femmes). Et il semble y avoir une plus grande mobilité intergénérationnelle pour la classe moyenne que pour les classes extrêmes.

Deux régressions sont évaluées, la première qui est la régression du log du revenu de l'enfant sur le log du revenu du père par MCO (voir tableau comparatif 6), et la seconde est une régression du modèle de Becker, équation (10), où l'on a ajouté un vecteur de variables dichotomiques, afin de capturer l'effet directe de certaines caractéristiques d'antécédents familiaux. Cependant $(\beta+h)$, le coefficient estimé du salaire des parents, est inférieur aux coefficients trouvés par simple régression des revenus. Comme Becker assure que l'estimation de cette régression est biaisée vers le bas à cause de l'absence du salaire des grands-parents et des termes de chances. Nous considérons que ces résultats ne sont pas concluants.

Solon (1992) utilise le Panel Study of Income Dynamics (PSID), une enquête nationale, longitudinal, représentatif d'environ 5000 familles des Etats-Unis. Le Centre de Recherche sur le recensement de l'université du Michigan (SRC), le conduit depuis 1968. L'étude porte principalement sur la corrélation des salaires annuels père-fils. L'échantillon principal comporte 348 paires père-fils du SCR . Les fils de l'échantillon sont des enfants des familles originales

du PSID de 1968, qui en 1985 ont rapporté des revenus provenant de salaires positifs pour 1984. Les pères de l'échantillon sont les chefs de famille mâles où les fils résidaient en 1986. Solon utilise des données pour le salaire sur cinq années (1967-1971) pour les pères et compare les régressions faites sur chacune des années, à celle faite avec la moyenne des salaires. Le modèle économétrique est légèrement différent de celui des autres études, il ajoute l'âge et l'âge au carré du fils et du père au log du revenu du père pour la régression par MCO. Ainsi il contrôle pour l'âge du fils qui peut être sensiblement différent de l'âge du père au moment de l'observation des revenus. Il démontre que le faible coefficient du log du revenu du père estimé dans la majorité des études, vient de deux problèmes principaux. Le premier problème est l'utilisation d'un échantillon homogène qui biaiserait l'estimation à la baisse. Le second est l'erreur de mesure qui survient lorsqu'on approxime le revenu permanent du père par une observation dans le temps. L'importance de la sous-estimation du coefficient vient de l'importance de la fluctuation entre le salaire à court terme et celui à long terme. Afin de démontrer l'importance de cette erreur de mesure, Solon(1992) compare les coefficients estimés du log du revenu du père pour plusieurs années séparées aux coefficients de régressions faites de données moyennes de plusieurs années. Ainsi il fait une régression pour chacune des années (1967, 1968, 1969, 1970 et 1971) puis il fait une régression de la moyenne de deux années, une de la moyenne de trois, une de la moyenne de quatre années et finalement une régression de la moyenne des mesures pour les cinq années disponibles. Il trouve un coefficient de $[0,247, 0,386]$ pour une année donnée et un coefficient de 0,413 pour la moyenne des cinq années. On constate qu'avec une mesure plus appropriée du revenu permanent du père, la mobilité intergénérationnelle diminue de façon certaine. On pourrait penser qu'avec des observations pour 10 ans, le

coefficient du log revenu du père pourrait même être supérieur à 0,413, et la mobilité intergénérationnelle réelle plus faible.

Zimmerman (1992) utilise les mêmes données que Peters (1992), c'est-à-dire celles du National longitudinal survey des États-Unis. Cependant il étudie la mobilité intergénérationnelle seulement pour la paire père-fils. Afin d'avoir une mesure plus précise du statut permanent de chaque génération, on ajuste le statut courant avec l'expérience et l'expérience au carré. Zimmerman présente des régressions du log du revenu du fils sur le log du revenu du père grâce à des mesures de revenus pour des années individuelles. Il utilise les mesures du log du revenu du fils pour les années 1971, 73, 75, 76, 78, 80 et 81, et des mesures du log du revenu du père pour les années 1965, 66, 68 et 70. Il obtient ainsi 28 estimations différentes du coefficient du log du revenu du père dont les valeurs varient entre 0,195 et 0,428.

On présente aussi des régressions où l'on utilise des mesures moyennes du revenu du père qui approxime mieux le revenu permanent, afin d'éliminer le biais à la baisse du coefficient. Les mesures du log du revenu du fils sont celles de 1981. Pour le revenu du père, on utilise des mesures pour une année, pour la moyenne de deux années, de trois années et finalement de la moyenne de quatre années. Les coefficients estimés sont de l'ordre de [0,357, 0,428] pour une seule année et de 0,538 pour la moyenne des quatre années. Bien que l'utilisation d'une observation dans le temps du revenu du fils ne biaise pas l'estimation du coefficient, l'utilisation d'une mesure moyenne du revenu du fils donne un coefficient estimé de

0,346 (plutôt que 0,538 pour le revenu du fils de 1981) pour la régression faite avec la mesure moyenne de quatre années du revenu du père. Zimmerman conclue que la corrélation intergénérationnelle est de l'ordre de 0,4.

Dans Zimmerman (1992) on fait aussi la régression des index de Duncan. L'index de Duncan est une mesure du statut socio-économique aux États-Unis. De la même façon que pour la régression des log des revenus, il présente des estimations pour des années individuellement, soit 28 estimations du coefficient de l'index de Duncan du père dont les valeurs varient entre 0,251 et 0,429. Pour les mesures moyennes du père, les coefficients estimés sont de [0,312 , 0,316] pour une seule année et 0,33 pour une moyenne de quatre années et où la mesure de l'index du fils est celle de 1981.

Tableau 5

Tableau comparatif des données moyennes des différentes études

	Enfants		Parents	
	age	salaire	age	salaire
<u>Behrman (1985)</u>	28	14 347 (16 000)	60,1 (2,9)	17 500 (14 200)
<u>Peters (1992)</u>				
hommes	29,2 (2,5)	16 678 (8 628)	46,8 (6,4)	16 659 (12 634)
femmes	29,6 (2,5)	7 080 (5 793)	45,5 (6,4)	16 307 (12 556)
<u>Solon (1992)</u>	29,6 (2,4)	22 479 (15 019)	42 (7,7)	29 304 (20 015)

REMARQUE: les salaires moyens pour Behrman et Peters sont en dollars de 1980 et Solon en dollars de 1984.
note: () sont les déviations par rapport à la moyenne

L'âge lors de l'observation du revenu de la personne est similaire entre les différents échantillons. Par contre dans le NAS-NRC Twin sample de Behrman et Taubman (1985) on observe le revenu du père à un âge beaucoup plus avancé que dans les autres études, c'est-à-dire à 60 ans comparé à environ 45 ans. Cependant on ne croit pas que cette différence ait un effet car vers l'âge de 45 ans, les gens ont souvent atteint un revenu maximum qui sera plus ou moins le même jusqu'à leur retraite.

Tableau 6

Tableau comparatif de la régression des log des revenus par MCO.

	constante	b estimé	R ²	# obs.
<u>Atkinson (1981)</u>	3,567	0,358 [0,110]	0,030	307
<u>Behrman (1985)</u>				
échantillon total	8,69 (23,7)	0,07 (2,0)	0,0016	1944
homme	8,74 (19,1)	0,09 (2,0)	0,0028	1025
femme	8,25 (15,4)	0,09 (1,8)	0,0024	968
<u>Peters (1992)</u>				
homme		0,14	0,04	1237
femme		0,13	0,01	1261
<u>Solon (1992)</u>				
moyenne 5 ans		0,413 [0,093]		290
<u>Zimmerman (92)</u>				
moyenne 4 ans rev. fils 1981		0,538 [0,078]		192
moyenne 4 ans rev. fils moy		0,346		

note: () sont les t de student

[] sont les erreurs de mesure

3.2 Comparaison des estimations de la mobilité intergénérationnelle des différentes études

En comparant l'estimation du coefficient du log du revenu du père, le plus élevé au plus faible, nous remarquons une très grande marge (0,09 et 0,538). Effectivement l'estimation de la mobilité intergénérationnelle de Behrman et celle de Zimmerman sont très différentes. Selon Behrman la mobilité serait très grande aux Etats-Unis. Becker et Tomes (1986) en déduisent qu'il y aurait disparition de l'effet du revenu des parents après seulement trois générations. Cependant Solon a démontré que si l'échantillon est homogène et les revenus des pères ne sont pas des mesures de long terme, l'estimation du coefficient du log du revenu du père est biaisé à la baisse. Alors les estimations du coefficient de Solon et de Zimmerman nous démontrent qu'il y a une moins grande mobilité aux Etats-Unis que nous laissions croire les études précédentes. Comme l'étude de Behrman et Taubman (1985), qui observe les revenus pour une seule année et dont l'échantillon n'est de toute évidence pas aléatoire. Par contre Peters (1992) qui utilise le même échantillon que Zimmerman et une mesure moyenne des revenus des pères et des enfants, trouve un coefficient beaucoup plus faible (0,14). On peut alors se demander pourquoi il y a une si grande différence entre ces deux estimations.

L'estimation du coefficient du log du revenu du père d'Atkinson (0,358) nous laisserait voir qu'il y a moins de mobilité intergénérationnelle en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Car Atkinson n'utilise pas une mesure de long terme pour approximer le revenu permanent, ce qui biaise à la baisse l'estimation de son coefficient.

Solon (1992) nous fait remarquer que le modèle, de régression vers la moyenne, est tout de même limité. Premièrement parce qu'on utilise un seul échantillon, deuxièmement parce que l'on ne considère qu'une relation linéaire entre le revenu du père et celui du fils. En regardant la matrice de transition d'Atkinson (1981) (tableau 2) il est facile de voir que la mobilité du premier quart est inférieure à la mobilité du dernier quart, donc que la relation n'est pas linéaire. Et finalement, cette étude est aussi limitée parce que les estimations sont basées sur l'hypothèse que la variance des revenus est la même pour les deux générations.

Comparons premièrement les matrices de transition des revenus des deux échantillons américain. Nous constatons qu'il semble y avoir plus de mobilité intergénérationnelle pour l'échantillon de Behrman et Taubman (tableau 3) que pour l'échantillon de Peters (tableau 4), comme nous l'indique aussi les coefficients de la régression des revenus. En comparant maintenant ces matrices à celle d'Atkinson (tableau 2), il semblerait y avoir plus d'immobilité en Angleterre qu'aux États-Unis et que c'est surtout l'immobilité des riches qui en est la cause. On peut conclure que la matrice de transition des revenus vient supporter les résultats des coefficients estimés de la régression du log du revenu des fils sur le log du revenu du père.

IV DONNÉES

Les données utilisées dans cette étude sont celles de l'Enquête sociale générale de 1986 de Statistique Canada, qui a été effectuée entre novembre et décembre 1986 à travers le Canada. Le choix des répondants est fait de façon aléatoire par le code régional téléphonique. Le répondant fournit les informations nécessaires sur son sexe, son expérience, son éducation, son revenu de l'année de 1985, le nombre de semaines travaillées etc. On lui demande aussi de fournir de l'information sur ses parents (biologiques ou non), leurs éducation, leurs occupation lorsqu'ils (les répondants) avaient 15 ans. Ainsi les informations recueillies sur les pères et les mères ne sont pas directement fournies par ceux-ci mais le sont plutôt par leur enfant. On peut alors soupçonner que des erreurs de mesure puissent se glisser dans les données des parents. De plus, pour plusieurs des questions concernant les parents, le taux de réponse est assez bas. Les variables qui nous intéressent surtout ici sont les variables de revenus salariales des répondants et celles de leurs parents. La variable du revenu utilisée, est celle du revenu avant taxe provenant des salaires, des rémunérations et de travail à son propre compte pour l'année 1985 du répondant. On divise ensuite ce revenu par le nombre de semaine de travail indiqué par le répondant. Nous avons donc le revenu hebdomadaire du répondant pour une année. Cependant le revenu des parents (pères et mères) n'était pas disponible.

Le répondant fournit l'occupation de son père et de sa mère lorsqu'il avait 15 ans. Comme nous connaissons l'âge de la personne, nous avons l'année où la personne avait 15 ans

et par le fait même l'année pour laquelle le père et la mère occupaient leur emploi. Pour l'Enquête sociale générale de 1986, les professions ont été codées selon les codes de la Classification type des professions utilisées pour le recensement, puis groupées selon l'échelle de classification révisée de Pineo-Porter-McRoberts. La classification de Pineo-Porter-McRoberts (1985) (voir tableau 7) est une réorganisation des groupes de base de la classification type qui reformule une classification socio-économique des professions, plus utile.

Tableau 7

Échelle des professions de Pineo-Porter-McRoberts

1. Membres d'une profession libérale (travailleurs autonomes)
 2. Membres d'une profession libérale (salariés)
 3. Cadres supérieurs
 4. Semi-professionnels
 5. Techniciens
 6. Cadres intermédiaires
 7. Surveillants
 8. Contremaîtres
 9. Employés de bureau qualifiés, vendeurs qualifiés et employés qualifiés du secteur des services
 10. Travailleurs des métiers spécialisés
 11. Exploitants agricoles
 12. Employés de bureau, vendeurs et employés du secteur des services de spécialisation moyenne
 13. Ouvriers de spécialisation moyenne
 14. Employés de bureau non-qualifiés, vendeurs non qualifiés et employés non qualifiés du secteur des services
 15. Ouvriers non qualifiés
 16. Travailleurs agricoles
-

Nous avons construit une variable approximative du revenu des parents de la manière suivante. Depuis 1971 les professions du recensement sont classées selon une classification bien particulière. Cette classification est divisée en 21 grands groupes qui eux regroupent des sous-groupes qui contiennent les professions classées par 4 chiffres (voir annexe). Pour les recensements de 1971 et de 1981, nous avons reclassé chaque profession de 4 chiffres selon

l'échelle de Pineo-Porter-McRoberts. Pour les recensements avant 1971, il n'existait pas de classification standard. Nous avons dû reclasser chaque profession des recensements de 1951 et 1961, une par une, selon l'échelle de Pineo-Porter-McRoberts. Une fois la reclassification terminée nous avons fait la moyenne pondérée du revenu moyen par profession selon le sexe. Ayant besoin du revenu moyen par occupation pour les années de 1944 à 1984, nous avons extrapoler et interpoler linéairement les mesures trouvées pour les années 1950, 1960, 1970 et 1980. Ainsi nous possédons le revenu moyen par occupation de l'échelle de Pineo-Porter-McRoberts pour toutes les années où le répondant avait 15 ans, c'est-à-dire pour les professions qu'occupaient les mères et les pères des répondants, au bon moment dans le temps. Pour ramener les revenus moyens en dollars constant de 1985 l'indice des prix à la consommation a été utilisée. Pour trouver le revenu hebdomadaire nous avons simplement diviser les revenus moyens par 52 semaines.

Au tableau 8, nous retrouvons les revenus moyens annuels par occupation pour les hommes et les femmes. La raison pour laquelle nous avons estimé le revenu moyen par occupation plutôt que d'utiliser directement une mesure de l'occupation des parents est que nous désirons capturer les changements relatifs des revenus des différentes professions. Au tableau 8, nous avons les revenus annuels moyens par occupation de l'échelle de Pineo-Porter-McRoberts pour les hommes et les femmes.

Tableau 8

Revenus moyens par professions de l'échelle Pineo-Porter-McRoberts

Profession	1950		1960		1970		1980	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2.	16 363	8 294	25 488	13 086	34 176	19 227	39 791	23 096
3.	18 192	9 758	28 847	14 253	63 748	30 064	45 584	23 398
4.	14 330	7 993	21 282	11 516	24 736	13 972	26 129	17 116
5.	12 630	7 950	18 987	11 153	23 075	13 638	25 870	15 967
6.	12 372	6 455	14 288	7 911	34 850	15 167	33 546	18 998
7.	13 324	7 402	20 180	11 166	26 847	13 384	26 651	15 815
8.	15 551	9 515	20 443	11 776	29 506	15 557	31 064	16 746
9.	13 092	8 515	18 131	10 686	24 997	12 717	27 769	14 424
10.	12 049	6 170	16 376	8 240	21 929	9 741	23 698	12 296
11.	9 177	4 890	13 553	6 688	12 218	7 039	18 803	10 238
12.	11 479	5 374	13 877	8 655	16 518	8 046	17 436	10 182
13.	10 215	6 100	14 391	7 250	18 725	9 096	19 910	10 200
14.	9 166	5 981	13 021	6 982	15 854	7 927	16 531	8 901
15.	9 047	5 029	11 149	5 218	14 705	6 933	16 286	8 112
16.	4 368	2 308	5 840	2 594	7 564	4 459	9 392	5 729

En observant les données, il est possible de constater qu'il y a effectivement eu des changements relatifs des revenus entre les différentes occupations. Le changement économique et technologique à travers le temps a entraîné l'acquisition de compétences et de connaissances nouvelles, tandis que d'autres aptitudes perdent leur utilité. Notons d'abord qu'il y a eu des changements dans le classement des occupations des plus rémunérées au moins rémunérées. Même si les professions libérales et les cadres supérieurs ont toujours été les mieux rémunérés, il y a eu plusieurs mouvements pour les autres occupations. Deuxièmement, nous constatons une augmentation des revenus moyens dans le temps, mais cette augmentation ne s'est pas effectuée de façon constante pour chacune des professions, ainsi la distribution des revenus s'est élargie. En 1950 pour les hommes, l'écart entre la profession la mieux rémunérée et la profession la plus faiblement payée, c'est-à-dire l'écart entre les cadres supérieurs (3.) et les ouvriers non qualifiés (15.), était de 50%. En 1980, l'écart entre ces deux occupations était de 65%. Pour les femmes, on peut remarquer le même phénomène. L'écart entre le haut et le bas de la distribution était de 48% en 1950 et de 65% en 1980. On observe donc une augmentation de l'inégalité dans le temps pour les hommes ainsi que pour les femmes. Le revenu moyen par occupation est conséquemment une mesure plus appropriée que l'occupation elle-même, comme estimation du revenu des parents.

Nous nous attendions à ce que l'inégalité entre les femmes et les hommes diminue considérablement dans le temps, à cause de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail entre 1950 et 1980. Cependant nous trouvons que les femmes gagnent en moyenne 54% du salaire des hommes et ceci est vrai pour 1950 ainsi que 1980.

Dans l'Enquête sociale générale de 1986, on classe aussi les répondants ainsi que leurs parents, par le code de Blishen (Blishen, McRoberts 1976). Cette échelle classe les gens selon leur statut socio-économique dans la société. Le pointage est basé sur l'occupation et l'éducation. Par exemple les médecins-chirurgiens obtiennent un pointage de 74 tandis que les livreurs de journaux obtiennent un pointage de 19.

Tableau 9Moyennes de certaines caractéristiques de l'échantillon

	Fille	Fils
AGE	34,584 (10,276)	35,736 (10,396)
REVENU ANNUEL (en dollars constant de 1985)	17 454,46 (10 910,83)	26 798 (13 961,90)
REVENU HEBDOMADAIRE (en dollars constant de 1985)	377,77 (261,35)	568,07 (329,78)
EXPÉRIENCE(année)	13,277 (10,587)	14,893 (11,158)
ÉDUCATION(année)	13,093 (2,694)	12,718 (3,123)
CODE DE BLISHEN	41,925 (13,559)	42,986 (13,747)
REVENU HEBDO estimé MERE (\$ cst de 1985)	213,393 (83,96)	207,789 (81,59)
REVENU HEBDO estimé PERE (\$ cst de 1985)	372,072 (168,56)	357,776 (162,846)
CODE DE BLISHEN MERE	31,801 (8,124)	31,055 (7,144)
CODE DE BLISHEN PERE	39,672 (12,596)	39,126 (12,411)

note: () sont les déviations par rapport à la moyenne.

Au tableau 9, nous présentons certaines caractéristiques moyennes de l'échantillon de l'Enquête sociale générale de 1986. L'âge moyen est de 34,6 pour les femmes et de 35,7 pour les hommes. En comparant avec les âges moyens des autres études au tableau 5, nous remarquons que notre échantillon est plus vieux que tous les autres échantillons, qui sont âgés entre 28 et 29,6 ans. De plus l'écart par rapport à la moyenne est aussi beaucoup plus importante pour les données de l'enquête canadienne. Nous avons donc affaire à un échantillon plus dispersé mais aussi plus âgé. Nous ne connaissons pas l'âge moyen des parents mais nous observons leurs revenus estimés lorsque leur enfant avait 15 ans. Donc les parents devraient avoir environ entre 35 et 55 ans au moment de l'observation de leur occupation, ce qui semble être similaire aux autres échantillons de données.

En comparant le code de Blishen des enfants à ceux des parents, on remarque qu'en moyenne il y a eu amélioration du statut socio-économique dans cet échantillon canadien, et que les filles ont aussi un pointage plus élevé que celui de leur père. Le nombre d'années moyen de scolarité pour les filles et les fils est respectivement de 13,1 et de 14,9 années. Behrman et Taubman (1985) ont un échantillon pour lequel le nombre d'années moyen d'éducation est de 15 ans (pour un échantillon mixte), ce qu'il juge plus élevé que la moyenne du recensement américain de 1980 qui était de 12,9. Nous constatons que le nombre d'années de scolarité de notre échantillon canadien semble faire partie de l'intervalle américain.

V RÉSULTATS

5.1 Régressions des log des revenus

Comme le revenu estimé des parents est le revenu moyen par occupation et qu'il y a très peu de mobilité occupationnelle intragénérationnelle (Cruse, Guppy et Meissner 1990), le revenu estimé des parents s'approche davantage du revenu permanent que le revenu observé pour une année donnée. Par contre le revenu du fils ou de la fille, est le revenu observé pour l'année 1985. Cependant selon Solon (1992), les erreurs de mesure provenant de l'utilisation du revenu pour une seule année comme approximation du revenu permanent du fils ou de la fille ne biaisent aucunement les estimations du coefficient du log du revenu du père. Nous régressons le log revenu de la personne sur le log du revenu estimé du père, sur l'expérience et l'expérience au carré ainsi que sur une variable dichotomique pour le travail à temps plein. Nous utilisons cette dernière variable, car les gens travaillant à temps partiel n'ont pas été exclus de l'échantillon. L'expérience et l'expérience au carré sont ajoutées pour enlever l'effet de la variation du revenu avec l'expérience. Étant donné le peu d'observations disponibles pour le revenu estimé de la mère nous ne pouvons utiliser les paires fils-mère et fille-mère.

Nous régressons donc l'équation suivante:

$$y_t = c + \beta_1 y_{t-1} + \beta_2 \text{exp} + \beta_3 \text{exp}^2 + \beta_4 \text{tplein} \quad (5)$$

où y_t est le log du revenu hebdomadaire du fils ou de la fille, y_{t-1} est le log du revenu hebdomadaire estimé du père lorsque la personne avait 15 ans, exp est le nombre d'années d'expérience de la personne, exp^2 le nombre d'années d'expérience au carré et $tplein$ est une variable dichotomique qui est égal à 1 lorsque la personne travaille à temps plein et à 0 sinon. Nous trouvons les coefficients estimés au tableau 10. Les coefficients du log du revenu estimé du père sont positifs et significatifs et nous laissent voir qu'il y a une assez grande mobilité intergénérationnelle et qu'elle est plus grande chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 10

Coefficients estimés de la régression (5)
du log revenu hebdomadaire
par MCO

	Fils	Fille
LOG REVENU HEBDOMADAIRE DU PERE (β_1)	0,109 (3,611)	0,081 (2,071)
EXPÉRIENCE (β_2)	0,046 (14,592)	0,024 (5,503)
EXPÉRIENCE AU CARRÉ (β_3)	-0,001 (-11,298)	-0,001 (-5,070)
TPLEIN (β_4)	0,087 (3,271)	0,421 (13,009)
CONSTANTE	5,122 (27,257)	4,810 (20,127)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	2936	2133
R ² AJUSTÉ	0,0787	0,0863

note: () sont les t de student.

Par contre si nous utilisons l'âge et l'âge au carré à la place de l'expérience et de l'expérience au carré, comme Solon (1992), nous trouvons des résultats sensiblement différents (voir tableau 11). Nous régressons maintenant l'équation suivante:

$$y_t = c + \beta_1 \text{âge} + \beta_2 \text{âge} + \beta_3 \text{âge}^2 + \beta_4 \text{tplein} \quad (6)$$

Les β_1 estimés de l'équation (6) sont supérieurs à ceux de l'équation (5), ce qui n'est pas surprenant car l'expérience capture l'effet de l'éducation qui elle explique très bien le revenu, et diminue ainsi le coefficient du log du revenu estimé du père. Contrairement à l'autre régression, il y a moins de mobilité pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 11

Coefficients estimés de la régression (6)
du log revenu hebdomadaire
par MCO

	Fils	Fille
LOG REVENU HEBDOMADAIRE DU PERE (β_1)	0,192 (6,572)	0,201 (5,098)
AGE (β_2)	0,103 (15,983)	0,090 (10,188)
AGE AU CARRÉ (β_3)	-0,001 (-12,711)	-0,001 (-8,505)
TPLEIN (β_4)	0,129 (5,360)	0,471 (15,636)
CONSTANTE	2,811 (13,325)	2,442 (8,667)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	3399	2473
R ² AJUSTÉ	0,1349	0,1389

note: () sont les t de student.

Nous pouvons comparer nos résultats avec ceux des autres études présentées dans la première partie du travail. Tout d'abord, comparons les résultats de notre régression (6) qui est très similaire à celle de Solon (1992). Le coefficient du log du revenu du père de Solon (1992) est de 0,413 et le nôtre de 0,192. Même si nous soupçonnons notre coefficient d'être biaisé à la baisse, notre coefficient est de loin inférieur à celui de Solon pour une seule année où son coefficient le plus faible est de 0,247 pour l'année 1971. Zimmerman (1992) qui a utilisé l'expérience plutôt que l'âge, trouve un coefficient de 0,538 ce qui est aussi supérieur à notre estimation de 0,109. Peters (1992) trouve un coefficient de 0,14 pour les hommes et de 0,13 pour les femmes, ce qui est inférieur à nos coefficients de 0,192 pour les hommes et de 0,201 pour les femmes. Cependant nous soulignons que les estimations de Peters sont très faibles en comparaison de celles de Zimmerman, qui pourtant utilise le même échantillon. Remarquons que nous avons beaucoup plus d'observations que toutes les études présentées au tableau comparatif (tableau 6). De plus notre échantillon est plus âgé, nous observons la mobilité intergénérationnelle sur une plus grande période ainsi que sur une période plus éloignée dans le temps. Nous pouvons conclure qu'il semblerait y avoir plus de mobilité intergénérationnelle au Canada qu'aux États-Unis. Pour nous donner une idée de l'ampleur de cette mobilité des revenus, on assume que la composante permanente du log du revenu est distribuée normalement dans chaque génération et on calcule la probabilité que la composante permanente du log du revenu des enfants de se retrouver dans un intervalle, comme une fonction du pourcentage du statut de son père. Ainsi par exemple si $\beta_1 = 0,2$, une personne dont le père se situe dans le dernier quintile a 30% des chances de rester dans ce dernier quintile, 37% des chances de passer au-dessus de la médiane et 12% des chances de se situer au premier quintile. Si $\beta_1 = 0,4$, elle

a 42% des chances de rester au dernier rang, 24% des chances de se hisser au-dessus de la médiane et seulement 5% des chances de se rendre au premier quintile. Finalement, si $\beta_1 = 0,5$ une personne a 49% des chances de rester au dernier quintile, 17% de chance de passer au-dessus de la médiane et seulement 3% de chance d'atteindre le premier quintile.

Nous avons aussi estimé une équation avec la variable d'éducation, pour voir si cela aurait un effet sur le coefficient du log du revenu du père (tableau 12). Evidemment le R^2 de la régression est nettement supérieure, surtout chez la femme. Le β_1 du fils est moins significatif et inférieur à celui sans l'éducation, celui de la fille n'est plus du tout significatif. Comme l'éducation explique très bien le revenu de la personne, il n'est pas vraiment surprenant que le coefficient du log du revenu estimé du père de la fille ne soit plus significatif, tout l'effet du revenu du père est enlevé par l'introduction de l'éducation. Il est intéressant de remarquer que la variable d'éducation n'enlève pas tout l'effet du log du revenu estimé du père sur le log du revenu du fils.

Tableau 12

Coefficients estimés de la régression
du log revenu hebdomadaire
avec l'éducation par MCO

	Fils	Fille
LOG REVENU HEBDOMADAIRE DU PERE (β_1)	0,108 (3,713)	0,034 (0,904)
AGE (β_2)	0,094 (14,871)	0,078 (9,526)
AGE AU CARRÉ (β_3)	-0,001 (-11,609)	-0,001 (-7,914)
TPLEIN (β_4)	0,109 (4,638)	0,439 (15,623)
EDUCATION	0,042 (13,341)	0,093 (19,550)
CONSTANTE	2,941 (14,296)	2,417 (9,207)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	3393	2470
R ² AJUSTÉ	0,1773	0,2542

note: () sont les t de student.

5.2 Régressions des codes socio-économique de Blishen

Une autre méthode utilisée pour tester la mobilité intergénérationnelle au Canada, grâce aux données de l'Enquête sociale générale de 1986, fut de régresser les pointages de Blishen du répondant sur ceux de ses parents. Comme le code de Blishen est une mesure approximative du revenu, il est intéressant de voir s'il y a transmission de ce code entre les deux générations. Une régression a été effectuée pour chacune des quatre paires soit: fils-père, fils-mère, fille-père, fille-mère. Les femmes au foyer ne reçoivent aucun pointage et serait exclues de l'étude étant donné le peu d'observations disponibles, nous leur avons donc attribué un pointage de 26. Bien qu'arbitraire, ce pointage se situe entre celui des occupations principales de la femme au foyer: gardienne d'enfants = 25, femme de chambre = 27, cuisinière = 27, blanchisseuse = 24, aide infirmière = 32. Les deux régressions suivantes ont été effectuées:

$$\text{Code de Blishen} = c + \beta_1 \text{code de Blishen du père} \quad (1)$$

$$\text{Code de Blishen} = k + \beta_2 \text{code de Blishen de la mère} \quad (2)$$

Les coefficients β_1 et β_2 sont significatifs et positifs (voir tableau 13). Pour les fils, le coefficient du code du père est plus élevé que le coefficient du code de la mère et le contraire est vrai pour les filles. Donc la transmission du statut socio-économique est plus importante de père en fils et de mère en fille.

Tableau 13 ACoefficients estimés de la régression (1)
code de Blishen par MCO

	Fils	Fille
CODE DE BLISHEN PERE (β_1)	0,232 (13,83)	0,173 (9,14)
CONSTANTE (c)	34,025 (49,49)	35,404 (44,83)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	4186	3166
R ² AJUSTÉ	0,043	0,025

Tableau 13 BCoefficients estimés de la régression (2)
du code de Blishen par MCO

	Fils	Fille
CODE DE BLISHEN MERE (β_2)	0,126 (4,43)	0,204 (7,327)
CONSTANTE (k)	39,087 (43,02)	35,516 (38,78)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	4539	3525
R ² AJUSTÉ	0,0041	0,0147

note: () sont les t de student

Nous introduisons l'âge et l'âge au carré afin d'enlever l'effet qu'aurait l'âge sur le statut de la personne.

$$\text{Code de Blishen} = c + \beta_1 \text{code de Blishen du père} + \delta_1 \hat{\text{âge}} + \delta_2 \hat{\text{âge}}^2 \quad (3)$$

$$\text{Code de Blishen} = k + \beta_2 \text{code de Blishen de la mère} + \delta_3 \hat{\text{âge}} + \delta_4 \hat{\text{âge}}^2 \quad (4)$$

Tableau 14 A

Coefficients estimés de la régression (3)
code de Blishen par MCO

	Fils	Fille
CODE DE BLISHEN PERE (β_1)	0,240 (14,628)	0,180 (9,525)
AGE (δ_1)	1,718 (12,686)	1,332 (8,437)
AGE AU CARRÉ (δ_2)	-0,020 (-11,477)	-0,017 (-7,901)
CONSTANTE (c)	0,277 (0,109)	10,559 (3,62)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	4186	3166
R ² AJUSTÉ	0,0899	0,0489

Tableau 14 B

Coefficients estimés de la régression (4)
du code de Blishen par MCO

	Fils	Fille
CODE DE BLISHEN MERE (β_2)	0,165 (5,903)	0,217 (7,804)
AGE (δ_3)	1,829 (13,884)	1,350 (9,199)
AGE AU CARRÉ (δ_4)	-0,022 (-12,637)	-0,017 (-8,711)
CONSTANTE (k)	2,582 (1,00)	10,344 (3,701)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	4539	3525
R ² AJUSTÉ	0,056	0,039

note: () sont les t de student

Au tableau 14 , on remarque que les coefficients sont toujours significatifs et positifs et sont aussi supérieurs à ceux de la régression sans l'âge. Ces résultats nous démontrent qu'une transmission du statut socio-économique entre deux générations a lieu. On constate que pour la transmission du statut socio-économique, les pères ont plus d'influence sur les fils que les mères et inversement, les mères ont plus d'influence sur les filles que les pères.

Comme l'index de Duncan est une mesure similaire au code de Blishen, comparons maintenant nos résultats à ceux de Zimmerman (1992) qui a fait une régression de l'index de Duncan du fils sur celui du père. Nous constatons que nos estimations de 0,232 et 0,240 sont légèrement inférieures aux estimations du coefficient de l'index socio-économique de Zimmerman qui varient de 0,251 à 0,330. De la même façon que pour les log des revenus, l'utilisation du code de Blishen démontre qu'il y aurait une plus grande mobilité intergénérationnelle au Canada qu'aux États-Unis. Zimmerman (1992) avance que l'utilisation d'une mesure du statut socio-économique, comme le code de Blishen, serait une meilleure proxy du statut permanent qu'une mesure du revenu pour une seule année. Sur ce nous pouvons conclure qu'il semblerait y avoir une assez grande mobilité intergénérationnelle au Canada.

5.3 Mobilité de l'éducation

On utilise souvent l'éducation comme proxy pour le revenu d'une personne. Nous avons voulu savoir s'il existait une corrélation entre le niveau d'éducation de deux générations. Nous avons régressé le nombre d'années de scolarité de la personne sur le nombre d'années de scolarité de son père. Au tableau 15, on peut constater que les coefficients estimés sont positifs, significatifs, similaires pour les hommes et les femmes et légèrement supérieurs aux coefficients des codes de Blishen. Notons que la régression vers la moyenne est très importante et que l'augmentation de l'éducation est principalement attribuable à une progression collective.

Tableau 15

Coefficients estimés de la régression
de l'éducation par MCO

	Fils	Fille
ÉDUCATION DU PERE	0,257 (23,522)	0,225 (20,416)
CONSTANTE	10,755 (95,812)	11,280 (98,791)
NOMBRE D'OBSERVATIONS	3159	2481
R ² AJUSTÉ	0,1488	0,1435

note: () sont les t de student

IV CONCLUSION

Ce travail a passé en revue les différentes façons de mesurer la mobilité intergénérationnelle, bien qu'aucune ne soit meilleure qu'une autre a priori, le modèle de Becker basé sur un comportement de maximisation de l'utilité, explique de façon plus complète la mobilité. Il intègre les notions d'inégalité entre les familles d'une même génération et les inégalités entre générations de la même famille. Pourtant, nous avons constaté qu'il est difficile d'estimer ce modèle avec les échantillons de données disponibles. En utilisant le modèle de régression vers la moyenne et en comparant les résultats de diverses études, nous constatons que la mesure de la mobilité dépend grandement de l'échantillon disponible. Si Solon (1992) a raison de croire que les estimés de Behrman et Taubman (1985) sont biaisés à la baisse la mobilité intergénérationnelle est beaucoup plus faible aux États-Unis que nous laissions sous-entendre les estimations du coefficient du log du revenu des autres études.

Grâce aux données canadienne de l'Enquête sociale générale de 1986, nous avons mesurer la corrélation des revenus entre deux générations au Canada. Nous trouvons qu'il existe effectivement un lien direct entre les revenus des deux générations mais que le degré de transmission est faible. Même s'il y a transmission de l'inégalité, nous trouvons un degré de mobilité plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Cependant nous avons quelques réserves sur notre échantillon de données qui pourraient biaiser l'estimation du coefficient du log du revenu

du père: premièrement nous n'observons pas directement le revenu du père mais nous l'estimons par le revenu moyen de son occupation, comme il y a une dispersion substantielle des revenus même à l'intérieur des occupations, si la dispersion est aléatoire, on sous-estime la corrélation des revenus. De plus, contrairement aux autres études nous utilisons un échantillon plus vieux et nous mesurons par le fait même la mobilité sur une période beaucoup plus longue et plus reculée dans le temps. Aucune étude jusqu'à maintenant n'a mesuré les changements dans le temps de la mobilité intergénérationnelle, il peut y avoir augmentation ou diminution dans le temps et si c'était le cas, ces changements auraient un impact sur notre estimation de la mobilité intergénérationnelle. Sous ces réserves nous pouvons quand même conclure qu'il semblerait y avoir une assez grande égalité d'opportunité au Canada.

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson, Anthony B., "On Intergenerational Income Mobility in Britain," *Journal of Post-Keynesian Economics*, vol.3 no.2 (1981), 194-217.
- Becker, Gary S., *A Treatise on the Family* (Cambridge,MA: Havard University Press, 1981).
- _____, "On the Economics of the Family: Reply to a skeptic," *The American Economic Review*, vol.79 no.3 (1989), 514-518.
- Becker, Gary S. and Nigel Tomes, "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility," *Journal of Political Economy*, vol.87 no.6 (1979), 1153-1189.
- _____, "Human Capital and the Rise and Fall of Families," *Journal of Labor Economics*, vol.4 no.3 (1986), s1-s39.
- Behrman, Jere and Paul Taubman, "Intergenerational Transmission of Income and Wealth," *American Economic Review*, vol.66 no.2 (1976), 436-440.
- _____, "Intergenerational Earnings and Mobility in the United States: Some Estimates and a Test of Becker's intergenerational Endowments Model," *Review of Economics and Statistics*, vol.67 (1985), 144-151.
- Blishen, Bernard R. and Hugh A. McRoberts, "A revised socioeconomic index for occupations in Canada", *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, vol.13 no.1 (1976), 71-79.
- Borjas, George J., "Ethnic Capital and Intergenerational Mobility," *Quaterly Journal of Economics*, vol.107 no.1 (1992), 123-150.
- Corcoran, Mary, Christopher Jencks and Michael Olneck, "Intergenerational transfers of Inequality : The Effects of Family Background on Earnings," *American Economic Review*, vol.66 no.2 (1976), 430-435.

- Cruse, Gillian, Neil Guppy et Martin Meissner, "Mobilité sociale ascendante et descendante au Canada", *Enquête sociale générale: Série analytique*, catalogue 11-612F no.5 (1990).
- Goldberger, Arthur, "Economic and Mechanical Models of Intergenerational Transmission," *American Economic Review*, vol.79 (1989), 504-513.
- Mincer, Jacob, *Schooling, Experience and Earnings*, (New York: Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, 1974).
- Peters, H. Elizabeth, "Patterns of Intergenerational Mobility in Income and Earnings," *Review of Economics and Statistics*, vol.74 no.3 (1992), 456-466.
- Pineo, Peter, John Porter and Hugh A. McRoberts, "The 1971 Census and the socioeconomic classification of occupations", *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, vol.14 no.1 (1977), 91-101.
- Solon, Gary, "Intergenerational Income Mobility in the United States," *American Economic Review*, vol.82 no.3 (1992), 393-408.
- _____, "Biases in the Estimation of Intergenerational Earnings Correlations," *Review of Economics and Statistics*, vol.71 (1989), 172-174.
- Willis, Robert J., "Comment on Becker and Tomes," *Journal of Labour Economics*, vol.4 no.3 (1986), s41-s47.
- Zimmerman, David J., "Regression Toward Mediocrity in Economic Stature", *American Economic Review*, vol.82 no.3 (1992), 409-429.

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-
GROUPES ET GROUPES DE BASE**GRAND GROUPE 11 - DIRECTEURS
GÉRANTS, ADMINISTRATEURS ET
PERSONNEL ASSIMILÉ****111 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement**

- 1111 Membres des corps législatifs
- 1113 Administrateurs gouvernementaux
- 1115 Chefs de bureau de poste
- 1116 Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
- 1119 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement, n.c.a.

113/114 Autres directeurs et administrateurs

- 1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
- 1131 Directeurs, sciences naturelles et génie
- 1132 Directeurs, sciences sociales et domaines connexes
- 1133 Administrateurs, enseignement et domaines connexes
- 1134 Administrateurs, médecine et santé
- 1135 Directeurs des finances
- 1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
- 1137 Directeurs des ventes et de la publicité
- 1141 Directeurs des achats
- 1142 Directeurs des services
- 1143 Directeurs de production
- 1145 Directeurs de travaux de construction
- 1146 Directeurs d'exploitations agricoles
- 1147 Directeurs, transports et communications
- 1149 (1151-1158) Autres directeurs et administrateurs, n.c.a. (dans les activités économiques suivantes):
 - 1151 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
 - 1152 Manufacture de produits durables(1)
 - 1153 Manufacture de produits non durables(2)
 - 1154 Bâtiment et travaux publics

- 1155 Transports, communications et autres services publics
- 1156 Commerce
- 1157 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
- 1158 Autres activités économiques et non précisées(3)

117 Cadres administratifs et travailleurs assimilés

- 1171 Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
- 1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
- 1174 Agents du personnel et travailleurs assimilés
- 1175 Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerces de gros et de détail
- 1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements, n.c.a.
- 1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

**GRAND GROUPE 21 - TRAVAILLEURS DES
SCIENCES NATURELLES, DU GÉNIE ET
DES MATHÉMATIQUES****211 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques**

- 2111 Chimistes
- 2112 Géologues
- 2113 Physiciens
- 2114 Météorologues
- 2117 Technologues et techniciens en sciences physiques
- 2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.

213 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques

- 2131 Agronomes et scientifiques assimilés
- 2133 Biologistes et scientifiques assimilés
- 2135 Technologues et techniciens en sciences de la vie
- 2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

<p>214/215 Architectes, ingénieurs et urbanistes</p> <ul style="list-style-type: none"> 2141 Architectes 2142 Ingénieurs chimistes 2143 Ingénieurs civils 2144 Ingénieurs électriciens 2145 Ingénieurs en organisation industrielle 2146 Ingénieurs agricoles 2147 Ingénieurs mécaniciens 2151 Ingénieurs métallurgistes 2153 Ingénieurs miniers 2154 Ingénieurs du pétrole 2155 Ingénieurs en aérospatiale 2156 Ingénieurs en sciences nucléaires 2157 Urbanistes 2159 Ingénieurs professionnels, n.c.a. <p>216 Autres travailleurs en architecture et en génie</p> <ul style="list-style-type: none"> 2160 Surveillants: autres travailleurs en architecture et en génie 2161 Arpenteurs - géomètres 2163 Dessinateurs techniques 2164 Technologues et techniciens en architecture 2165 Technologues et techniciens en génie 2169 Autres travailleurs en architecture et en génie, n.c.a. <p>218 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> 2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires 2183 Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés 2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes, n.c.a. <p>GRAND GROUPE 23 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET DOMAINES CONNEXES</p> <p>231 Travailleurs spécialisés en sciences sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> 2311 Économistes 2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés 	<ul style="list-style-type: none"> 2315 Psychologues 2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a. <p>233 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> 2331 Travailleurs sociaux 2333 Personnel des services sociaux et communautaires 2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes, n.c.a. <p>234 Hommes de loi et travailleurs assimilés</p> <ul style="list-style-type: none"> 2341 Juges et magistrats 2343 Avocats et notaires 2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a. <p>235 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives</p> <ul style="list-style-type: none"> 2350 Surveillants: personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives 2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs 2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives 2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a. <p>239 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> 2391 Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle 2399 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes, n.c.a. <p>GRAND GROUPE 25 - MEMBRES DU CLERGÉ ET ASSIMILÉS</p> <p>251 Membres du clergé et assimilés</p> <ul style="list-style-type: none"> 2511 Ministres du culte 2513 Religieuses et frères 2519 Membres du clergé assimilés, n.c.a. <p>GRAND GROUPE 27 - ENSEIGNANTS ET PERSONNEL ASSIMILÉ</p> <p>271 Professeurs d'université et personnel assimilé</p> <ul style="list-style-type: none"> 2711 Professeurs d'université 2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.
--	--

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

273 Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé

- 2731 Professeurs au niveau primaire et
préscolaire
- 2733 Professeurs au niveau secondaire
- 2739 Professeurs d'école primaire et secon-
daire et personnel assimilé, n.c.a.

279 Autres enseignants et personnel assimilé

- 2791 Professeurs d'école technique et pro-
fessionnelle
- 2792 Professeurs de beaux-arts, n.c.a.
- 2793 Professeurs au niveau postsecondaire,
n.c.a.
- 2795 Professeurs d'enfance exceptionnelle,
n.c.a.
- 2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.
- 2799 Autres enseignants et personnel
assimilé, n.c.a.

3138 Ergothérapeutes

- 3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des
soins infirmiers et thérapeutiques,
n.c.a.

315 Autres travailleurs en médecine et en santé

- 3151 Pharmaciens
- 3152 Diététistes et nutritionnistes
- 3153 Optométristes
- 3154 Maîtres opticiens
- 3155 Technologues et techniciens en
radiologie
- 3156 Technologues et techniciens de
laboratoire médical
- 3157 Denturologistes
- 3158 Hygiénistes dentaires et assistants
dentaires
- 3161 Techniciens dentaires de laboratoire
- 3162 Techniciens en inhalation
- 3169 Autres travailleurs en médecine et en
santé, n.c.a.

GRAND GROUPE 31 - MÉDECINE ET SANTÉ

311 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des ma- ladies

- 3111 Médecins et chirurgiens
- 3113 Dentistes
- 3115 Vétérinaires
- 3117 Ostéopathes et chiropracteurs
- 3119 Personnel spécialisé dans le
diagnostic et le traitement des
maladies, n.c.a.

313 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques

- 3130 Surveillants: personnel spécialisé et
auxiliaires des soins infirmiers et
thérapeutiques
- 3131 Infirmiers autorisés, diplômés et
infirmiers en formation
- 3132 Garçons de salle d'hôpital
- 3134 Infirmiers auxiliaires autorisés
- 3135 Aides-infirmiers
- 3136 Audiologistes et thérapeutes de
l'élocution
- 3137 Physiothérapeutes

GRAND GROUPE 33 - PROFESSIONNELS DES DOMAINES ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ET PERSONNEL ASSIMILÉ

331 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes

- 3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes
- 3313 Dessinateurs de produits et déco-
rateurs d'intérieur
- 3314 Dessinateurs publicitaires et
illustrateurs
- 3315 Photographes et opérateurs de
caméra
- 3319 Professionnels des beaux-arts, des
arts commerciaux, de la photographie
et des domaines connexes, n.c.a.

333 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran

- 3330 Directeurs artistiques et metteurs en
scène

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

3331 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	4137 Commis aux services statistiques
3332 Musiciens et chanteurs	4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.
3333 Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux, n.c.a.	
3334 Danseurs et chorégraphes	
3335 Acteurs	
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision	
3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.	414 Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie
335 Rédacteurs	4140 Surveillants: opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie
3351 Écrivains et rédacteurs	4141 Opérateurs sur machines de bureau
3355 Traducteurs et interprètes	4143 Opérateurs sur machines de mécanographie
3359 Rédacteurs, n.c.a.	
336/337 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	
3360 Surveillants: travailleurs spécialisés des sports et loisirs	
3370 Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs	
3371 Arbitres et officiels assimilés	415 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
3373 Athlètes	
3375 Travailleurs assimilés des sports et loisirs	4150 Surveillants: magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
3379 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.	4151 Commis de production
	4153 Commis de réception et d'expédition
	4155 Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés
	4157 Peseurs
	4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs n.c.a.
GRAND GROUPE 41 - EMPLOYÉS DE BUREAU ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS	
411 Sténographes et dactylographes	
4110 Surveillants: sténographes et dactylographes	
4111 Secrétaires et sténographes	
4113 Dactylographes et commis-dactylographes	416 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
413 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés	
4130 Surveillants: teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés	4160 Surveillants: employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4131 Teneurs de livres	4161 Commis de bibliothèque et de dossiers
4133 Caissiers	4169 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4135 Commis d'assurances, de banques et de finances	

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

417 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers	5143 Vendeurs de journaux 5145 Commis de station-service 5149 Vendeurs de marchandises, n.c.a.
4170 Surveillants: réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers	517 Vendeurs de services
4171 Réceptionnistes et commis à l'information	5170 Surveillants: vendeurs de services 5171 Vendeurs et agents d'assurances
4172 Facteurs	5172 Courtiers en immeubles
4173 Commis postaux	5173 Courtiers en valeurs
4175 Téléphonistes	5174 Agents de publicité
4177 Messagers	5177 Agents de services commerciaux
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.	5179 Vendeurs de services, n.c.a.
419 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés	519 Autres travailleurs spécialisés dans la vente
4190 Surveillants: autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.	5190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans la vente
4191 Commis de perception	5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail
4192 Estimateurs d'assurances	5193 Vendeurs-livreurs
4193 Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises	5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.
4194 Réceptionnistes d'hôtels	
4195 Commis au personnel	
4197 Commis généraux de bureau	
4199 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.	
	GRAND GROUPE 61 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES
	611 Personnel spécialisé dans les services de protection
	6111 Pompiers
	6112 Policiers et détectives gouvernemen- taux
	6113 Policiers et détectives privés
	6115 Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes
	6116 Officiers des Forces armées
	6117 Autres grades des Forces armées
	6119 Personnel spécialisé dans les services de protection, n.c.a.
GRAND GROUPE 51 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE	612 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes
513/514 Vendeurs de marchandises	6120 Surveillants: travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes
5130 Surveillants: vendeurs de marchan- dises	6121 Chefs et cuisiniers
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés	6123 Barmen
5133 Voyageurs de commerce	6125 Préposés au service des aliments et boissons
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises, n.c.a.	
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs	

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

- 6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes, n.c.a.
- 613 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes**
- 6130 Surveillants: travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
- 6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
- 6135 Chasseurs et porteurs
- 6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.
- 614 Travailleurs spécialisés dans les services personnels**
- 6141 Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés
- 6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés
- 6143 Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés
- 6144 Guides
- 6145 Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons
- 6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
- 6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
- 616 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement**
- 6160 Surveillants: travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
- 6162 Nettoyeurs et blanchisseurs
- 6165 Presseurs
- 6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.
- 619 Autres travailleurs spécialisés dans les services**
- 6190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans les services
- 6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
- 6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
- 6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans les services
- 6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.
- GRAND GROUPE 71 - AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS**
- 711 Exploitants agricoles**
- 7113 Éleveurs
- 7115 Exploitants de cultures de plein champ
- 7119 Exploitants agricoles, n.c.a.
- 718/719 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage**
- 7180 Contremaîtres: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage
- 7183 Ouvriers agricoles de l'élevage
- 7185 Ouvriers agricoles de cultures de plein champ
- 7195 Ouvriers pépiniéristes et assimilés
- 7196 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage
- 7197 Conducteurs de machines agricoles
- 7199 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.
- GRAND GROUPE 73 - PÊCHEURS, TRAPPEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS**
- 731 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés**
- 7311 Capitaines et officiers de bateaux de pêche
- 7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
- 7315 Trappeurs et travailleurs assimilés
- 7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

**LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-
GROUPES ET GROUPES DE BASE**

**GRAND GROUPE 75 - TRAVAILLEURS
FORESTIERS ET BÛCHERONS**

- 751 Travailleurs forestiers et bûcherons**
- 7510 Contremaîtres: travailleurs forestiers et bûcherons
 - 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
 - 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés
 - 7516 Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés
 - 7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
 - 7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
 - 7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.

**GRAND GROUPE 77 - MINEURS,
CARRIERS, FOREURS DE PUIITS DE
PÉTROLE ET DE GAZ ET
TRAVAILLEURS ASSIMILÉS**

- 771 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés**
- 7710 Contremaîtres: mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés
 - 7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
 - 7713 Foreurs des roches et du sous-sol
 - 7715 Boutefeux et dynamiteurs
 - 7717 Haveurs, manutentionnaires et chargeurs dans les mines et carrières
 - 7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des puits de pétrole et de gaz
 - 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés, n.c.a.

**GRAND GROUPE 81/82 - TRAVAILLEURS
DES INDUSTRIES DE TRANSFOR-
MATION**

- 811 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai**
- 8110 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
 - 8111 Ouvriers au concasseur et au broyeur du minerai
 - 8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage

- du minerai et travailleurs assimilés
- 8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
- 8116 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement du minerai
- 8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement du minerai
- 8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.

813/814 Métallurgistes et travailleurs assimilés

- 8130 Contremaîtres: métallurgistes et travailleurs assimilés
- 8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage des métaux
- 8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
- 8135 Lamineurs
- 8137 Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
- 8141 Profileurs et étireurs de métaux
- 8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
- 8146 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement des métaux
- 8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement des métaux
- 8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.

815 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés

- 8150 Contremaîtres: confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés
- 8151 Conducteurs de fours et de séchoirs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
- 8153 Opérateurs de séparateurs, de broyeurs, de concasseurs et de malaxeurs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
- 8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
- 8156 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

- | | | | |
|---------|--|------|---|
| 8158 | Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre | 8211 | Meuniers |
| 8159 | Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a. | 8213 | Boulangers, pâtisseries, confiseurs et travailleurs assimilés |
| 816/817 | Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues | 8215 | Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande |
| 8160 | Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues | 8217 | Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson |
| 8161 | Ouvriers au mélange et au malaxage de produits chimiques et de matières analogues | 8221 | Ouvriers en conservation, mise en boîte et emballage de fruits et légumes |
| 8163 | Ouvriers au filtre, au tamiseur et au séparateur dans le traitement de produits chimiques et de matières analogues | 8223 | Ouvriers du traitement de produits laitiers et travailleurs assimilés |
| 8165 | Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues | 8225 | Ouvriers au traitement du sucre et travailleurs assimilés |
| 8167 | Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues | 8226 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés |
| 8171 | Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues | 8227 | Travailleurs de l'industrie des boissons |
| 8173 | Enduiseurs et calandriers de produits chimiques et de matières analogues | 8228 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons |
| 8176 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues | 8229 | Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a. |
| 8178 | Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues | 823 | Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier |
| 8179 | Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a. | 8230 | Contremaîtres: travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier |
| 821/822 | Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés | 8231 | Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés |
| 8210 | Contremaîtres: travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés | 8233 | Ouvrier en contre-placage et travailleurs assimilés |
| | | 8235 | Ouvriers au traitement du bois |
| | | 8236 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier |
| | | 8238 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier |
| | | 8239 | Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier, n.c.a. |
| | | 825 | Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés |
| | | 8250 | Contremaîtres: travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés |
| | | 8251 | Préparateurs de pâte cellulosique |
| | | 8253 | Ouvriers en fabrication et finissage du papier |

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

- | | | |
|---------|---|--|
| 8256 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier | GRAND GROUPE 83 - USINEURS ET TRAVAILLEURS DES DOMAINES CONNEXES |
| 8258 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier | 831 Usineurs de métaux |
| 8259 | Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés, n.c.a. | 8310 Contremaîtres: usineurs de métaux |
| | | 8311 Ajusteurs-outilleurs |
| | | 8313 Machinistes et réglers de machines-outils |
| | | 8315 Conducteurs de machines-outils |
| | | 8316 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux |
| 826/827 | Travailleurs du textile | 8319 Usineurs de métaux, n.c.a. |
| 8260 | Contremaîtres: travailleurs du textile | 833 Façonneurs et formeurs de métal sauf les usineurs |
| 8261 | Préparateurs de fibres textiles | 8330 Contremaîtres: façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs |
| 8263 | Fileurs et tordeurs de textiles | 8331 Forgerons |
| 8265 | Bobineurs et renvideurs de textiles | 8333 Tôliers |
| 8267 | Tisserands | 8334 Opérateurs de machines à façonner les métaux, n.c.a. |
| 8271 | Tricoteurs | 8335 Soudeurs et oxycoupeurs |
| 8273 | Blanchisseurs et teinturiers de textiles | 8336 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage |
| 8275 | Finisseurs et calandriers de textiles | 8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique |
| 8276 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles | 8339 Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs, n.c.a. |
| 8278 | Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de textiles | |
| 8279 | Travailleurs du textile, n.c.a. | |
| 829 | Autres travailleurs des industries de transformation | 835 Travailleurs du bois à la machine |
| 8290 | Contremaîtres: autres travailleurs des industries de transformation | 8350 Contremaîtres: travailleurs du bois à la machine |
| 8293 | Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac | 8351 Modeleurs sur bois |
| 8295 | Ouvriers en peausserie et en fourrure | 8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, n.c.a. |
| 8296 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a. | 8355 Planeurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois |
| 8298 | Manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation, n.c.a. | 8356 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le travail du bois à la machine |
| 8299 | Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a. | 8357 Ponceurs de bois |
| | | 8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a. |

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

- | | |
|---|--|
| <p>837 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires</p> <p>8370 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires</p> <p>8371 Ouvriers en taillage et en modelage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires</p> <p>8373 Ouvriers en abrasion et polissage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires</p> <p>8376 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires</p> <p>8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.</p> <p>839 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.</p> <p>8390 Contremaîtres: autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.</p> <p>8391 Graveurs, acidogreveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.</p> <p>8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.</p> <p>8395 Modeleurs et mouleurs, n.c.a.</p> <p>8396 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage de produits, n.c.a.</p> <p>8399 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.</p> | <p>8513 Fabricants et monteurs de véhicules automobiles, n.c.a.</p> <p>8515 Fabricants et monteurs d'aéronefs, n.c.a.</p> <p>8523 Fabricants et monteurs de machines industrielles, agricoles, de construction et autres, n.c.a.</p> <p>8525 Fabricants et monteurs de machines de bureau, n.c.a.</p> <p>8526 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.</p> <p>8527 Fabricants et monteurs d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.</p> <p>8528 Manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.</p> <p>8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.</p> |
| <p>GRAND GROUPE 85 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION DE PRODUITS</p> | |
| <p>851/852 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.</p> <p>8510 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.</p> <p>8511 Fabricants et monteurs de moteurs et matériel connexe, n.c.a.</p> | <p>853 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe</p> <p>8530 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe</p> <p>8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique</p> <p>8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.</p> <p>8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique</p> <p>8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.</p> <p>8536 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe</p> <p>8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs</p> |

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

- | | | | |
|----------------|---|------------|--|
| 8538 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe | 8566 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir |
| 8539 | Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a. | 8568 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir |
| 854 | Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois | 8569 | Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a. |
| 8540 | Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois | 857 | Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8541 | Ébénistes et menuisiers | 8570 | Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8546 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois | 8571 | Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8548 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois | 8573 | Mouleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8549 | Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois, n.c.a. | 8575 | Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 855/856 | Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir | 8576 | Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8550 | Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir | 8578 | Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires |
| 8551 | Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir | 8579 | Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a. |
| 8553 | Tailleurs et couturiers | 858 | Mécaniciens et réparateurs, n.c.a. |
| 8555 | Fourreurs | 8580 | Contremaîtres: mécaniciens et réparateurs, n.c.a. |
| 8557 | Modistes et fabricants de chapeaux | | |
| 8561 | Cordonniers et travailleurs de la chaussure | | |
| 8562 | Rembourreurs | | |
| 8563 | Opérateurs de machines à coudre les produits en textile et le matériel connexe | | |

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

<p>8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles</p> <p>8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs</p> <p>8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire</p> <p>8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction</p> <p>8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique</p> <p>8586 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.</p> <p>8587 Réparateurs de montres et d'horloges</p> <p>8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision</p> <p>8589 Autres mécaniciens et réparateurs, n.c.a.</p> <p>859 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits</p> <p>8590 Contremaîtres: autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits</p> <p>8591 Joailliers et orfèvres</p> <p>8592 Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations</p> <p>8593 Fabricants et assembleurs de produits en papier</p> <p>8595 Peintres et décorateurs, n.c.a.</p> <p>8596 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.</p> <p>8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.</p> <p>8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, n.c.a.</p>	<p>8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés</p> <p>8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés</p> <p>8715 Cheminots</p> <p>8718 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'excavation, du nivellement et du pavage</p> <p>8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.</p> <p>873 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil</p> <p>8730 Contremaîtres: monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil</p> <p>8731 Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés</p> <p>8733 Électriciens d'installation et d'entretien</p> <p>8735 Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe</p> <p>8736 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil</p> <p>8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil</p> <p>8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, n.c.a.</p>
--	---

GRAND GROUPE 87 - TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT

<p>871 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés</p> <p>8710 Contremaîtres: excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés</p>	<p>878/879 Autres travailleurs du bâtiment</p> <p>8780 Contremaîtres: autres travailleurs du bâtiment</p> <p>8781 Charpentiers et travailleurs assimilés</p> <p>8782 Briqueteurs, maçons et carreleurs</p>
--	---

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

- | | |
|---|--|
| 8783 Ouvriers en finissage du béton et travailleurs assimilés | 9155 Matelots de pont |
| 8784 Plâtriers et travailleurs assimilés | 9157 Personnel de chaufferie et de chambre des machines |
| 8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés | 9159 Personnel d'exploitation des transports maritimes, n.c.a. |
| 8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation | 917 Personnel d'exploitation des transports routiers |
| 8787 Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés | 9170 Contremaitres: personnel d'exploitation des transports routiers |
| 8791 Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés | 9171 Conducteurs d'autobus |
| 8793 Monteurs de charpentes métalliques | 9173 Chauffeurs privés et de taxi |
| 8795 Vitriers | 9175 Conducteurs de camion |
| 8796 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans la construction, n.c.a. | 9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a. |
| 8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans la construction, n.c.a. | 919 Autre personnel d'exploitation des transports |
| 8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a. | |

GRAND GROUPE 91 - PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

911 Personnel d'exploitation des transports aériens

- 9110 Contremaitres: personnel d'exploitation des transports aériens
- 9111 Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants
- 9113 Personnel de soutien des transports aériens
- 9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

913 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires

- 9130 Contremaitres: personnel d'exploitation des transports ferroviaires
- 9131 Mécaniciens et chauffeurs de locomotive
- 9133 Chefs de train et serre-freins
- 9135 Personnel de soutien des transports ferroviaires
- 9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.

915 Personnel d'exploitation des transports maritimes

- 9151 Officiers de pont
- 9153 Officiers mécaniciens de navire

- 9190 Contremaitres: autre personnel d'exploitation des transports
- 9191 Conducteurs de métro et tramways
- 9193 Mécaniciens et conducteurs de locomotive sauf transport ferroviaire
- 9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.

GRAND GROUPE 93 - MANUTENTION- NAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

931 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

- 9310 Contremaitres: manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
- 9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
- 9313 Arrimeurs, débardeurs et manutentionnaires de fret
- 9314 Manutentionnaires de colis, n.c.a.
- 9315 Conducteurs d'appareils de manutention, n.c.a.
- 9317 Emballeurs, n.c.a.
- 9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
- 9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS

1980

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS- GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 95 - AUTRES OUVRIERS QUALIFIÉS ET CONDUCTEURS DE MACHINES

951 Imprimeurs et travailleurs assimilés

- 9510 Contremaîtres: imprimeurs et
travailleurs assimilés
- 9511 Typographes et compositeurs
- 9512 Conducteurs de presses à imprimer
- 9513 Stéréotypeurs et électrotypeurs
- 9514 Graveurs en imprimerie sauf
photograpeurs
- 9515 Photograpeurs et travailleurs
assimilés
- 9517 Relieurs et travailleurs assimilés
- 9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés
de l'imprimerie et des domaines
connexes
- 9519 Imprimeurs et travailleurs
assimilés, n.c.a.

953 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

- 9530 Contremaîtres: mécaniciens de
machines et d'installations fixes et
travailleurs assimilés
- 9531 Conducteurs d'installations de
centrale électrique
- 9539 Mécaniciens de machines et
d'installations fixes et travailleurs
assimilés, n.c.a.

955 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

- 9550 Contremaîtres: opérateurs de
matériel électronique et de matériel
de communication, n.c.a.
- 9551 Opérateurs d'appareils de
radiodiffusion et de télédiffusion
- 9553 Télégraphistes
- 9555 Opérateurs d'appareils d'enregistre-
ment et de reproduction vidéo et
sonores
- 9557 Projectionnistes de cinéma
- 9559 Autres opérateurs de matériel
électronique et de matériel de
communication, n.c.a.

959 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

- 9590 Contremaîtres: autres ouvriers
qualifiés et conducteurs de machines,
n.c.a.
- 9591 Ouvriers en développement,
photographique
- 9599 Autres ouvriers qualifiés et
conducteurs de machines, n.c.a.

GRAND GROUPE 99 - TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

991 Travailleurs non classés ailleurs

- 9910 Surveillants et contremaîtres: n.c.a.
- 9916 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et
échantillonneurs: n.c.a.
- 9918 (9921-9926) Manoeuvres et
travailleurs assimilés, n.c.a. (dans les
activités économiques suivantes):
- 9921 Industries manufacturières
- 9922 Transports, communications et
autres services publics
- 9923 Commerce
- 9924 Services socio-culturels,
commerciaux et personnels
- 9925 Administration publique et défense
- 9926 Autres activités économiques et
non précisées(4)
- 9919 Autres travailleurs, n.c.a.